



DECLARATION CGT AU COMITE D'ETABLISSEMENT DU 28/05/2010

Le 3 mai 2010 les forces de police sont intervenues à la demande de la direction de Pôle emploi pour faire évacuer les chômeurs en lutte qui se trouvaient dans les locaux de la direction générale. De nombreux chômeurs et deux militantes syndicales de Pôle emploi ont été interpellés, contrôlés, fouillés et conduits au commissariat de police.

Le même jour, en région Bretagne, des agences rennaises ont été occupées par des chômeurs en lutte. Il en a été de même au sein de l'agence de Brest Jaurès qui a été évacuée manu militari vers 20h par une quarantaine de personnels des forces de l'ordre pour le même nombre à peine de manifestants.

Dès le lendemain, les directeurs locaux des sites Pôle Emploi bretons ont reçu le message suivant de Benoît Vigorie, Responsable Régional Sécurité, de la part de Mme Crinier :

« Cinq agences ont été envahies hier. Ce phénomène risque de se reproduire aujourd'hui.

En préalable, pour la durée de la semaine

- Merci de veiller à mettre à l'abri les lampes UV ainsi que les cachets au sceau de Pole Emploi et le papier a en-tête, et d'une manière générale tout ce qui pourrait être dérobé pour un usage inapproprié.
- Merci aussi de prévenir l'Unité Sécurité des Personnes et des Biens dès la menace d'un envahissement ; nous assurons en effet la coordination avec les RG et devons informer la direction régionale.

Conduites particulière à tenir

- Veiller à être attentif à la constitution de groupes devant l'agence.
- En cas de début d'envahissement, fermer le site et informer la direction territoriale et l'Unité Sécurité des Personnes et des Biens.
- Le cas échéant et sur décision de Nadine Crinier, il pourra être envisagé une réouverture sous la surveillance de vigiles.

L'équipe sécurité est à votre disposition. »

Le jeudi 6 mai, les forces de l'ordre sont d'ailleurs venus déloger un groupe de personnes du collectif chômeurs et précaires qui discutaient calmement avec la directrice et le sous –directeur de l'agence Rennes Sud.

Pour la CGT de Pôle emploi les méthodes employées contre des salariés qui défendent leurs intérêts sont inacceptables.

Nous constatons que la direction de Pôle emploi a de plus en plus souvent recours à l'intervention musclée de forces de l'ordre nombreuses à l'occasion de mouvements revendicatifs de ses agents ou de ses usagers.

Pour la CGT de Pôle emploi il est hors de question d'accepter cette banalisation des dérives sécuritaires organisées contre les travailleurs.

Nous n'acceptons pas la mise en œuvre par Pôle emploi de politiques autoritaires et coercitives à l'encontre des chômeurs. Nous ne nous résignons pas à ce que l'obligation pour les demandeurs d'emploi d'accepter des offres dites « raisonnables » d'emploi, des contrats aidés, de pseudo formations professionnelles, sous peine d'être radiés, devienne la colonne vertébrale structurant les missions de Pôle emploi.

La direction de Pôle emploi veut faire taire tous ceux qui s'élèvent contre ces mesures. Le 3 mai, la DG s'est livré à une insupportable escalade de la violence en appelant les CRS à poursuivre syndicalistes et chômeurs dans ses couloirs.

Les propos du directeur général au CCE montrent qu'il est prêt à recommencer.

En Bretagne, la consigne semble être la même : fermeture d'agences, appel aux services de l'ordre, mise en place de vigiles aux entrées des agences et même le simple refus de rencontres entre agents et chômeurs en grève montrent la non volonté de la Direction Régionale de discuter sur des bases saines avec des personnes qui devront continuer à se battre pour faire reconnaître leur droit et exprimer leur point de vue sur le traitement qui leur est fait par notre institution.

Pour la CGT de Pôle emploi cette politique doit être combattue et stoppée. Nous devons renforcer la résistance et la mobilisation pour défendre nos intérêts et nos revendications.

Rennes, le 28 mai 2010